

COMMUNE DE SAINT MAURICE DE VENTALON

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 19 décembre 2012**

ABSENTS : Mrs Cros et Sanchez

PARTICIPATIONS COLLECTIVITE protection sociale :

La loi permettant la participation de la collectivité employeur aux dépenses de protection sociale des agents communaux a changé.

Les complémentaires santé des agents de St Maurice ayant été labellisées pour permettre d'offrir des contrats spécifiques aux territoriaux, et pour la garantie maintien de salaire, le Centre de Gestion ayant abouti après un appel d'offres, à la désignation de l'assurance Spheria la collectivité peut participer librement à ces dépenses sous formes de sommes forfaitaires .

Le conseil après débat décide de participer à la garantie maintien de salaire à hauteur de 10 € mensuels par agent et pour la complémentaire santé à hauteur de 26 € mensuels pour les agents chargé de famille et 14 € mensuels pour les agents célibataires.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Le conseil délibère favorablement à la participation de la commune pour les transports scolaires 2011/2012 pour un montant de 760 € pour les 4 élèves transportés.

SAUVEGARDE DE L'ATESAT :

Les services de la DDT, apportent une aide logistique précise aux Mairies en de nombreux domaines (travaux de voirie, permis de construire...) les prestations vont être revues à la baisse.

Le conseil souhaite garder la qualité de ces relations et s'oppose à toutes réductions des prestations actuelles, et réaffirme sa volonté de conserver ce service public territorial.

MAINTIEN TRANSPORT FERROVIAIRE Aubrac et cévenol

Le conseil prend une motion de soutien pour maintenir les trains Aubrac et CEvenol et créer une liaison ferroviaire Mende-Marvejols. Ces trains représentent un équilibre important au niveau transport, dans nos zones rurales.

CANDIDATURE CHAMBRE AGRICULTURE :

Gestion de l'eau agricole

Le conseil donne un avis favorable au dossier de candidature de la Chambre d'Agriculture de la Lozère pour être organisme unique de gestion collective des prélèvements d'eau pour l'agriculture dans le département.

SOUTIEN AUX ARTISANS DU BATIMENT :

Les artisans du bâtiment se trouvent fragilisés par la crise économique.

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA
LOZERE

Ils ont alerté les élus locaux du Languedoc Roussillon avec des propositions destinées à soutenir l'économie locale.

Le conseil prend à l'unanimité une délibération de soutien.

QUESTIONS DIVERSES :

Des problèmes sur les fils téléphoniques perdurent dans le secteur Tronc et Masmin et deviennent inquiétants à l'approche de l'hiver.

Un nouveau signalement va être fait à France Télécom.